

MAI
2025

LA GAZETTE

GAUDASSIENNE

Bulletin d'informations municipales de Jouy-aux-Arches

N°
1
2
7



Le 24 mars dernier, les membres du Conseil Municipal ont voté le budget pour l'année 2025, équilibré en dépenses et en recettes à 1 948 116 € pour la section de fonctionnement et 3 916 235 € pour la section d'investissement. Avec un encours de la dette au 31/12/24 s'élevant à 1 743 456 € en capital restant dû, la collectivité a prévu de contracter un emprunt de 1 500 000 € pour financer les travaux 2025/2026, en complément de l'autofinancement et des diverses subventions obtenues.

Les bases fiscales augmentant de 1,7%, les élu.es ont décidé de maintenir les taux d'imposition identiques à ceux de l'année 2024, foncier bâti 22,19%, foncier non bâti 37,25%, taxe d'habitation sur les résidences secondaires 5,93% pour un produit total attendu de 554 408 €. L'enveloppe globale dédiée aux associations, aux associations caritatives, aux écoles, à la bibliothèque est en hausse de 6,9% à 44 652 €.

Pour une grande majorité d'élu.es, ce vote du budget 2025 était le dernier. En effet, douze d'entre nous ont déjà annoncé ne pas se représenter aux élections de mars 2026.

Le personnel communal s'efforce chaque jour d'entretenir les nombreux kilomètres de trottoir, de voirie, de sentiers de promenades, les espaces verts, les bandes fleuries, et ce, manuellement ou mécaniquement. Les produits chimiques, bannis du territoire depuis l'année 2015, il faudrait une «armée» d'agents pour mener à bien l'ensemble des tâches. Comme l'indique un article du code général des collectivités territoriales, chaque propriétaire occupant ou locataire doit nettoyer l'espace public situé le long de sa propriété. De nombreuses personnes, le font déjà et je tiens à les remercier pour leur aide précieuse.

Un village, propre et accueillant, c'est l'affaire de tous.

Bel été, bonnes vacances

A très bientôt

Patrick BOLAY

P. 2 Édito - Sommaire

P. 3 -14 Vie Communale

- ⇒ Le repas des aînés
- ⇒ Un nouveau parking
- ⇒ La fête de la culture
- ⇒ La passerelle d'Augny
- ⇒ Le moustique Tigre
- ⇒ Les Brèves du Conseil Municipal
- ⇒ Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- ⇒ Économies : eau et énergie

P. 15-20 Vie Associative

- ⇒ La Tanche
- ⇒ L'Union Nationale des Combattants
- ⇒ La pétanque loisir des Arches
- ⇒ Le Souvenir Français

P. 21 - 22 Divers

- ⇒ L'Arche des tout p'tits
- ⇒ Les activités EHPAD

P.23 Agenda

Vie Communale



REPAS DES AINES

27 AVRIL 2025



Ce dimanche 27 avril 2025, la Provence était le thème de ce repas des Aînés offert par la Municipalité de Jouy... Une centaine de personnes étaient présentes pour déguster un excellent repas préparé par TRESSON TRAITEUR et surtout retrouver ses voisins, amis et faire la fête

Evelyne et Dan ont assuré l'animation et ont mis une ambiance chantante, dansante et hilarante jusqu'au soir !
Belle journée pour toutes et tous !



REPAS DES AINES

27 AVRIL 2025



Un nouveau parking dans le village

Le parking, d'une capacité de quinze places, situé près de la micro-crèche est ouvert aux usagers.



Il est destiné au stationnement des véhicules légers et interdit aux utilitaires.

La structure souple, perméable avec finition en pavés, permet l'infiltration sur site des eaux pluviales. Le surplus en cas d'orage est stocké dans une noue paysagère avec un trop plein raccordé au réseau.

Des arbres haute tige et des plantations agrémentent et rendront cet espace agréable.

Des équipements complémentaires, candélabres, butées de roue, portique limitant la hauteur, barrières de sécurité, bornes de recharge pour voitures électriques, seront installés prochainement et termineront l'opération, pour un coût total hors taxes de 129 758€, subventionné par l'état à un taux de 20%...



Patrick BOLAY

FÊTE DE LA CULTURE

Le Samedi 29 mars a eu lieu notre journée culturelle...



De nombreux artistes, écrivains, peintres, sculpteurs, plasticiens, céramistes, poètes, bédéistes sont venus nous faire voyager...



Au travers de leurs œuvres, de leurs créations, de leurs jeux, nous sommes allés découvrir, le temps d'une journée ces passeurs de culture avec des univers bien différents les uns des autres...

Certains visiteurs se sont essayés à des ateliers de calligraphie, d'autres ont pu entamer l'écriture d'une nouvelle sur notre village avec l'aide de Nicolas TURON.



Les enfants du CMJ nous ont interpellés sur différents thèmes liés à la citoyenneté et à la compréhension du monde, le harcèlement, les origines, nos addictions aux écrans.

Ils ont également testé nos connaissances sur les océans entourés de nombreuses œuvres produites par leurs camarades des écoles du village.



Nous nous sommes régalés avec la pause salé-sucré proposée par les bénévoles de l'association les bords de Moselle.

Un spectacle sur la condition humaine a laissé les spectateurs dans un sujet de réflexion.

Christian SCHMITT nous aura appris de nombreuses anecdotes sur Marc CHAGALL et les vitraux de la cathédrale.

Et pour finir, avant de porter notre verre à l'amitié et à la culture, nous avons écouté Nicolas TURON nous raconter de belles petites histoires et fredonner quelques airs de Jazz avec le groupe musical Harpagia.

Alors, visiteurs, bénévoles, artistes, conseillers, jeunes conseillers, intervenants... Merci d'avoir fait de cette Journée, un soleil dans notre cœur !!!

Séverine GEORGIN

La Passerelle d'Augny

Le pont appelé "Passerelle d'Augny" qui enjambe le canal de Jouy derrière Actisud a été rétrocédé à notre commune sur une décision unilatérale de la part de l'Etat.

Cet ouvrage, qui présente des culées fissurées et décalées, un platelage et des supports totalement pourris, des perforations sur la partie métallique dues à la rouille, a fait l'objet d'un diagnostic inquiétant établi par le Céréma EST.



D'abord interdit aux véhicules, la municipalité a pris rapidement la décision de neutraliser le passage également pour les piétons et les cyclistes. Des enrochements, de la terre, des barrières, des panneaux d'avertissement ont été mis en place pour informer l'utilisateur du danger encouru.



Plusieurs dispositifs ont été saccagés et jetés à l'eau par des individus qui continuaient à emprunter le pont à leurs risques et périls, alors que 200 mètres plus en amont, existe un franchissement sécurisé au dessus de la voie d'eau. La semaine dernière, les agents communaux ont renforcé une nouvelle fois les protections pour éviter tout accident.

Une entreprise spécialisée a estimé le coût de rénovation de l'équipement à un total de 355 000€ HT.



Malgré les aides publiques, le reste à charge pour la commune étant trop important, le pont ne pourra faire l'objet des réparations nécessaires.

Patrick BOLAY

Le Moustique TIGRE

Participez à la surveillance du moustique tigre

Limitier la **prolifération** du moustique, c'est **l'affaire de tous !**



Il est très petit : 5 mm.



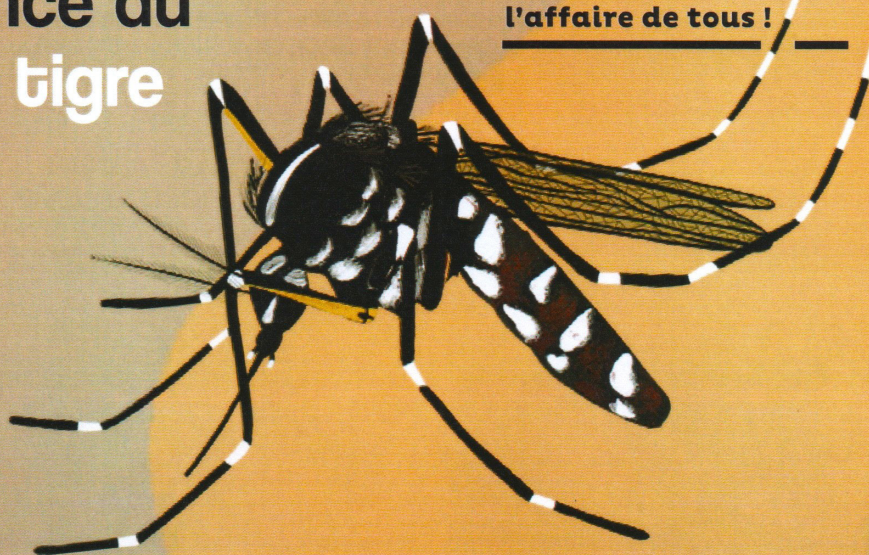
Il est noir avec des rayures blanches.



Il pique durant la journée.



Sa piqûre est douloureuse.



Vous pensez avoir vu un moustique tigre ?
Signalez sa présence sur
www.signalement-moustique.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est



La femelle moustique tigre pond environ **100 œufs** par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...



COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS :
www.grand-est.ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Graphisme : Laureline Lécossais - Studio Indigo - ARS Grand Est - Juin 2021

Les brèves du Conseil Municipal

TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal a maintenu les taux en vigueur applicables aux taxes directes locales pour l'année 2025, soit :

	Année 2024	Année 2025
Taxe d'habitation	5.93	5.93
Foncier bâti	22.19	22.19
Foncier non bâti	37.25	37.25

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a validé l'attribution les crédits suivants en faveur des associations, écoles et bibliothèque pour l'année 2025 :

AGV Jouy Gym	500 €
Union sportive Ancy-Corny-Jouy	4 000 €
Club de l'Amitié	1 200 €
Les Petits Gaudassiens	850 €
La Tanche	5 848 €
La Tanche (exceptionnel)	649 €
Conseil de Fabrique	150 €
Pétanque Loisirs des Arches	1 010 €
Loisirs et Culture	1 000 €
Sur les Bords de Moselle	5 500 €
Basket JOUY	500 €
Harpage	550 €
Arches TV	8 500 €
Restos du cœur	1 400 €
Secours populaire	600 €
La ligue contre le cancer	100 €
Les donateurs de sang	100 €
Association Française des Sclérose en Plaques	100 €
SOS Amitiés	100 €
La Jul...oise	100 €
Association THANKS GIS	300 €
Amicale du personnel CCMM et Communes	500 €

Provisions : 4 900 €

Les crédits alloués sont :

Ecole maternelle et primaire des Arches	4 740 €
Bibliothèque	2 000 €

Les brèves du Conseil Municipal

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET COMMUNE M 57

Le Conseil Municipal a approuvé le budget de la Commune proposé pour l'année 2025 :

❖ Recettes de fonctionnement :	1 948 116.00 €
❖ Dépenses de fonctionnement :	1 948 116.00 €
❖ Recettes d'investissement :	3 916 235.00 €
❖ Dépenses d'investissement :	3 916 235.00 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA BIBLIOTHEQUE – MISE A NIVEAU DES COLLECTIONS DE BASE

Pour l'année 2025, le Conseil municipal a validé la sollicitation d'un appui financier du Conseil Départemental de la Moselle pour l'enrichissement annuel de la collection de ressources documentaires de la bibliothèque municipale.

REALISATION D'UN EMPRUNT DE 500 000 €

M. le Maire a rappelé aux Conseillers Municipaux que pour financer les investissements de l'exercice 2025, il serait opportun de recourir à un prêt long terme d'un montant total de 500 000.00 Euros.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différentes offres et a décidé d'autoriser le Maire à signer un contrat de prêt de 500 000 € sur une durée de 10 ans au taux fixe de 3,18 % avec le CREDIT MUTUEL

DEMANDE DE SUBVENTION AMISSUR

Dans le cadre du projet d'aménagement qualitatif et sécuritaire des rues Notre Dame, Nonerue et Claude Debussy, prévoyant notamment l'optimisation de la circulation piétonne, la création d'îlot de stationnement et la sécurisation du carrefour pour un montant estimé de la partie « Voirie » à 268 848.74 € HT, le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention du dispositif AMISSUR à hauteur de 30% d'une dépense subventionnable plafonnée à 50 000 €, soit 15 000 € HT.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DEFIBRILLATEURS

La Communauté de Communes Mad et Moselle a proposé la création d'un groupement de commande portant sur l'achat et la maintenance de défibrillateurs. Le Conseil Municipal a validé l'adhésion au groupement de commande « prestation défibrillateurs »

AVIS SUR LE PROJET DE PLUI

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) arrêté par le conseil communautaire en date du 6 mars 2025 sous réserve de la suppression de la servitude EL 7 à 7 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

Patrick MATHION



LES DERNIERES ACTUALITES DE NOS JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Comme chaque année au début du printemps, nos jeunes conseillers ont organisé le Nettoyage de la Nature du village. Nous sommes ravis d'observer qu'ils sont toujours aussi motivés et engagés, à participer à la protection du cadre idyllique dans lequel ils sont chanceux de vivre.

Accompagnés de leurs parents et de quelques Gaudassiens, ils ont arpenté les rives de Moselle et les abords du village, à la recherche de ce que certaines personnes peu scrupuleuses ont laissé derrière elles.



Cette matinée de civisme et d'échanges entre adultes, enfants et nature s'est bien évidemment clôturée par un verre de l'amitié.

Heureux de constater que cette année encore les détritiques sauvages ont bien diminué, le CMJ vous donne rendez-vous au printemps prochain.

La municipalité, le CMJ et la nature
vous remercient de votre participation
pour rendre les abords de notre village
toujours plus beau et plus agréable ...

De la Nature à la Culture, nos jeunes conseillers ont changé de casquette avec aisance, conviction et toujours bonne humeur.

Pendant plusieurs week-end, ils ont répété, tels des acteurs en herbe afin de vous divertir lors de la Journée de la Culture. Encadrés par Pascale CAMUS, que nous remercions vivement pour tout le temps, l'énergie et la gentillesse qu'elle nous a accordés, ils ont imaginé des saynètes sur quelques thèmes qui leurs tenaient à cœur.

Le harcèlement, les origines du monde et les écrans ont été certes abordés de façon ludique mais tout en délivrant un message fort sur ces faits sociétaux.



Mais comme la culture est un panel d'arts réunis, nos conseillers ont choisi d'organiser un concours de dessins ouvert aux enfants du village. Les cinq océans étaient le thème choisi et deux catégories – et + de 10 ans étaient imposées.

Avec fierté, deux jeunes Gaudassiennes, Aubeline et Rose se sont vu remettre par les jeunes conseillers le 1er prix pour la réalisation de leur jolie illustration.

Un grand merci aux participants qui ont tous confectionné de très beaux dessins et qui ont rendu la tâche difficile à notre jeune jury.



Encore une belle réussite, de supers moments de partage et une belle leçon d'engagement que nos jeunes citoyens nous ont offerts.

A peine ces belles réjouissances accomplies, le CMJ est déjà en train de travailler sur ses prochains projets. En attendant de vous les faire découvrir.

A très vite pour de nouvelles aventures !

Nathalie Gervillié

Économisons ... L'Eau potable et L'Énergie

Bon pour la planète – économisons l'eau potable



Dans la poursuite de son engagement pour la préservation de la nature, la municipalité a fait installer deux cuves de 6 000 litres chacune afin de récupérer et stocker les eaux de pluie.

Ces citernes ont été enterrées dans l'espace vert des services techniques. Cette eau servira à l'arrosage des espaces fleuris et également au lavage des véhicules et des matériels. Le coût de cette opération est de 9 950€ ht, subventionné à 50% par le Conseil Départemental de la Moselle.

Eclairage public- économisons l'énergie



L'entreprise SPIE, implantée sur Actisud Jouy, a procédé aux remplacements de 202 sources lumineuses SHP (sodium haute pression) par des kits rétrofits LED pour un montant de 113 155€ ht. La rue de la Champagnerie et une partie de la rue Notre Dame restent à équiper. Après la réception et pose des 10 pièces actuellement en commande, l'ensemble des dispositifs d'éclairage public du village bénéficieront de la nouvelle technologie, moins énergivore. Pour cette opération, la commune a bénéficié d'une subvention « Fonds vert » de l'état au taux de 40%.

Patrick BOLAY

Vie Associative

La Tanche



Le Dimanche 16 février, en matinée a eu lieu l'assemblée générale de l'association de pêche, «la Tanche».

Cette assemblée s'est déroulée au centre socioculturel Claude Antoine, en présence de Monsieur le Maire, Patrick BOLAY et de Dominique THÉVENON, élu en charge des associations.

Cette assemblée générale avait aussi pour but de présenter le nouveau président de l'association, Christophe CASIES, en remplacement de Jean-Luc JALVÉ.



Christophe CASIES

Il est à noter que le nombre de disciples de Saint Pierre ne faiblit pas. Les berges de nos étangs et plans d'eau seront encore bien remplies par nos pêcheurs à la recherche de la plus grosse prise.



L'U. N. C

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

C'est le dimanche 9 février 2025 qu'a eu lieu le repas dansant de la Saint Valentin avec la participation de 230 personnes. Repas concocté par le traiteur GALL et animé par l'orchestre FA SI LA DANSER.

Un grand merci à tous les participants de la localité mais aussi de la Moselle Est, de la Meuse et Meurthe et Moselle.

Le 12 avril 2025, les adhérents étaient invités à l'Assemblée Générale Statutaire, on notait la présence de Monsieur le Maire Patrick BOLAY, Dominique THEVENON responsable des associations, Madame LINTZ Présidente du Club de l'Amitié, Monsieur SIMEAU Président de Pétanque Loisir des Arches. Absents excusés, Monsieur Jean FRANCOIS, Conseiller Départemental, Monsieur Florent GERGOINE, Président UNC d'AUGNY.

Le quorum n'étant pas atteint, le Président a proposé que cette assemblée soit extraordinaire afin d'éviter une nouvelle invitation. Proposition acceptée à l'unanimité.

Après lecture des rapports moral, d'activité et financier, qui ont été adoptés à l'unanimité, le Président a fait part de son inquiétude concernant l'association qui sans bénévole venant rejoindre le Comité.

La dissolution de L'Association risque de se produire. Un nouvel appel est fait pour un(e) trésorier(e), un (e) secrétaire, un adjoint porte-drapeau, des réviseurs aux comptes ainsi que des assesseurs. Il n'y a aucune contrainte, sinon d'être (ou devenir adhérent) UNC.

Rappelons que toute personne peut adhérer à l'UNC.



Jean-Paul MARTIN

Pétanque Loisir des Arches

Assemblée générale Pétanque Loisir des Arches

La séance est ouverte à 14H par le président Jean-Claude SIMEAU qui remercie les présences de M. le Maire et de Dominique Thévenon, délégué municipal aux associations ainsi que celle des nombreux adhérents et des représentants des associations de la commune : UNC et Club de l'Amitié. Sont présents 37 membres et 5 pouvoirs Le quorum est atteint.

Question à Mr le Maire :

Le président Jean Claude SIMEAU s'adresse immédiatement à Mr Patrick BOLAY, Maire de Jouy pour évoquer plusieurs points :

Concernant le local du manège Monsieur le Maire nous informe que la signature a été faite pour la construction de la Maison des Anciens avec 6 ou 7 appartements ; les travaux pourraient commencer en 2026.

Le local du Manège ne serait pas touché par cette construction. Etant donné le prix de plus en plus élevé de l'électricité, concernant les économies d'énergie du Manège Jean-Claude SIMEAU propose l'installation de leds pour l'éclairage. Le président pense également à rendre le chauffage plus performant et faire un ravalement de peinture du local.

Au sujet du terrain du Pâquis, il demande la possibilité d'installer un nouveau conteneur pour le rangement du matériel de l'association en lieu sécurisé, l'ancien local ayant fait son temps. Monsieur le Maire précise qu'il faudra faire rapidement une demande d'autorisation écrite en mairie.

Le président en profite pour faire appel aux bénévoles pour le nettoyage prochain du terrain. Mr le Maire se réjouit de savoir que ce bâtiment communal a été prêté en dépannage à l'APE et se félicite de la bonne entente entre les associations gaudassiennes.

Procès verbal de l'AG 2024 lu et adopté ainsi que le bilan des activités 2024. Lecture faite par la secrétaire.

Le président : Jean Claude SIMEAU
La secrétaire : Colette WAGNER- MORLET

Lecture du rapport financier :

M. Claude VALIN trésorier expose une situation très satisfaisante grâce à la subvention de la municipalité, aux cotisations des membres et aux bénéfices des repas et boissons ce qui va ainsi permettre de financer très rapidement l'achat d'un conteneur d'occasion.

Le vérificateur aux comptes M. Jean Marc BAR donne quitus au trésorier et remercie Mr VALIN pour l'excellente tenue de sa comptabilité. Le budget est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président :

Le président est satisfait du succès de l'Association Pétanque Loisirs des Arches qui compte à ce jour 83 membres dont 44 Gaudassiens et 39 Hors commune .Il apprécie la bonne ambiance qui y règne !

Malgré tout, il attend toujours de nouveaux candidats au comité pour cette année 2025. Aucune démission ni proposition de nouveau membre ne se faisant connaître, le comité est réélu à l'unanimité.

Le président Jean Claude SIMEAU rappelle que s'il se décide à quitter la présidence, c'est Mr Frédéric FONTAINE, vice-président qui le remplacera en attendant la constitution d'un nouveau comité.

Activités prévues en 2025 :

Les manifestations à prévoir en particulier les concours, ne sont pas encore toutes fixées sauf les suivantes :

1er Juin : challenge de la mairie

14 juillet : participation à la fête communale.

Fin octobre : repas de fin d'année

Une réunion du comité aura lieu prochainement. M. le Maire conclut en faisant la constatation que malgré l'âge du président, l'association Loisirs Pétanque des Arches est particulièrement appréciée pour son dynamisme.

La réunion se termine à 15h par un pot sympathique où l'on remercie également Brigitte l'épouse toujours si active du président ainsi que tous les nombreux bénévoles. Bravo à tous !

Pétanque Loisir des Arches

Liste des membres du Bureau : année 2025

Président d'Honneur : Mr Richard MONCELLE

Président : Jean Claude SIMEAU

Vice Président : Mr Frédéric FONTAINE

Trésorier : Mr Claude VALIN

Trésorière adjointe : Colette BOESPFUG

Secrétaire : Mme Colette WAGNER MORLET

Secrétaire adjoint : Jean Claude RUPPEL

Liste des membres du Comité

Jérôme HEER, Jean Marc STEINHAUER, Alain SCHRUB, Michel SCHNEIDER, Brigitte SIMEAU Juliette JOLY, Sandrine SCHRUB.

Adjointes aux Travaux :

Philippe LORRAIN, Rémy PHILIPPE

Vérificateur aux comptes : Jean Marc BAR.

Le Président La Secrétaire



LE SOUVENIR FRANÇAIS



A NOUS LE SOUVENIR...A EUX L'IMMORTALITE

Le comité du Souvenir Français de Jouy-Aux-Arches, après 5 ans de mise en sommeil, a pu se remettre en route avec quelques bénévoles pour constituer un bureau composé de trois membres et un volontaire porte-drapeau :

- Président - monsieur Charles-Marie HUOT
- Trésorier - monsieur Bernard ROUYER
- Secrétaire - monsieur Jean-Marie BENA
- Porte-drapeau - monsieur Guy FOURNIER

Le drapeau du Souvenir Français de Jouy-Aux-Arches, déposé à la mairie peut enfin retrouver sa raison d'être parmi les Gaudassiens lors des cérémonies à Jouy-Aux-Arches mais aussi représenter notre commune lors des cérémonies du Souvenir dans les municipalités voisines.

Le comité a besoin de vous !

Sans adhérent le comité ne peut pas vivre et assurer les missions qui sont dédiées au Souvenir Français :

Pour sauvegarder et entretenir les lieux du Souvenir de la France au combat (les tombes des Morts pour la France, les monuments, les stèles, les plaques). Une tombe au cimetière de Jouy-Aux-Arches.

Pour participer et faire vivre les cérémonies mémorielles organisées dans le cadre des journées commémoratives nationales (ex : 8 mai, 11 novembre, 14 juillet) et dans celles des journées locales (libération des villes, combats de résistants, rafles, attentats...).

Pour transmettre la connaissance de l'histoire et notre ancrage républicain aux jeunes générations (voyages mémoriels, expositions, publications, concours scolaires...). Nous comptons sur vous pour nous permettre de répondre à la vocation du Souvenir Français. En vous remerciant par avance.

Le président du comité du Souvenir Français de Jouy-Aux-Arches.

Charles-Marie HUOT

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Bulletin d'adhésion Souvenir Français



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal / Commune :
Courriel :
Téléphone :

Oui, je soutiens votre action, en qualité de :

- ☐ Membre Titulaire, à partir de 10 €
- ☐ Membre titulaire avec reçu fiscal à partir de 20 €
- ☐ Membre BIENFAITEUR, avec reçu fiscal à partir de 50 €
- ☐ Membre JEUNE (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants) à partir de 5 €
- ☐ Abonnement à la revue trimestriel 10 € pour les adhérents
- ☐ Abonnement à la revue trimestriel 20 € pour les non-adhérents

Règlement

- ☐ Espèces
 - ☐ Chèques (à l'ordre du Souvenir Français Jouy-aux-Arches)
- Si vous réglez par virement bancaire, vous pouvez nous répondre par mail : sf.jouy57@yahoo.com
IBAN : FR76 1027 8050 2000 0200 9764 377

Pour les règlements en espèces ou par chèques, la cotisation et le bulletin d'adhésion ci-dessus sont à déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie au :

5 Impasse de la Mairie
57130 JOUY-AUX-ARCHES

Charles-Marie HUOT

Activités E.H.P.A.D

Le 10 mars 2025, les résidents de l'EHPAD ont eu le plaisir de recevoir pas moins de 85 élèves de l'école du village afin de célébrer Carnaval !



Un enfant, un résident et une bénévole ont eu la chance de remporter le prix du meilleur déguisement, après défilé et discours de chacun.

Quelques pas de danse et chants pour animer ce chouette moment qui s'est terminé par une dégustation de beignets tous ensemble! Les résidents ont déjà hâte d'être à la prochaine visite !

Le 17 mars 2025, A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme ayant eu lieu la semaine précédente, les résidents et les personnes intéressées ont pu participer à une conférence sur les droits de la femme, animée par une membre du RESAM de Metz. Ce moment d'échanges d'idées et d'expériences s'est conclu avec un goûter convivial autour de gourmandises. « Femmes, c'est vous qui tenez entre vos mains le salut du monde. » Léon Tolstoï



Café philo', Deux fois dans le mois ont lieu des café philo animés par une des nombreuses bénévoles. C'est un moment privilégié pour la parole, l'écoute et la réflexion partagée lors duquel les participants vont réfléchir ensemble sur des thèmes philosophiques tels que la liberté, l'existence, la nature, la justice, les émotions, etc. Ces moments d'échanges un peu plus poussés sont forts appréciés



Le 6 mars 2025, **Un Café vinyle** pour voyager dans l'histoire musicale.

Saint-Joseph à la chance de compter parmi ses bénévoles, des passionnés de musique, passionnés de vinyles qui n'hésitent pas à mettre à disposition d'un petit groupe, platines et vinyles! Le temps d'un après-midi, le temps s'arrête et résidents et bénévoles partagent un doux moment accompagnés de gourmandises, elles aussi apportées généreusement par nos bénévoles.



Manon GAND

Accueil EHPAD

L'Arche des tout-p'tits

La micro crèche L'arche des tout-p'tits accueille 12 enfants de 10 semaines à 3 ans révolus (jusqu'à la rentrée à l'école maternelle) de 7h à 19h30 en contrats réguliers, occasionnels ou d'urgence.



À L'arche des tout-p'tits, nous sommes 4 professionnelles diplômées de la petite enfance.

Nous accueillons chaque enfant avec la conviction profonde qu'il est, dès le départ, compétent et unique. Notre approche bienveillante place le respect du rythme de l'enfant, l'attachement et la sécurité affective au cœur de notre projet éducatif.



Nous favorisons la motricité libre, le jeu spontané, et proposons un accompagnement individualisé par une personne de référence, afin d'offrir à chaque enfant un cadre stable et rassurant.

Inclusivité et communication :

Nous accueillons avec bienveillance les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, à la parole (Baby-Sign) et utilisons la communication gestuelle liée à la parole pour leur permettre de s'exprimer avant même l'acquisition du langage.

Allaitement et lien parental :

Les mamans qui le souhaitent peuvent venir allaiter leur enfant sur place, dans un espace pensé pour favoriser la proximité et le lien d'attachement.

Nature et écologie :

Nous croyons qu'un enfant se construit aussi au contact de la nature. Nous disposons d'un espace extérieur sécurisé de 250 m² attenant à notre salle d'activité (jardin pédagogique, bac à sable, maisonnette, trotteurs et divers jeux d'extérieur). Cet espace dont une partie est ombragée et couverte, est accessible chaque jour. Des balades régulières sont également organisées sur les abords de la Moselle.

Démarche éco responsable :

Notre engagement se traduit aussi dans les gestes du quotidien : Nous proposons une alimentation équilibrée, avec des produits bio, en privilégiant les aliments frais, locaux et de saison, pour éveiller les enfants au goût et au respect de l'environnement. Nos couches fournies sont écologiques, nos cosmétiques sont certifiés bio, et les produits d'entretien sont labellisés écocert et ecolabel.



Maryline CHARLES

Agenda

JUIN 2025

- ⇒ Dimanche 1^{er} - Challenge de pétanque
- ⇒ Samedi 7- Dimanche 8 - Activités surprises «Sur les bords de Moselle»-
- ⇒ Samedi 21 - fête de la Musique - CSC



JUILLET 2025

- ⇒ Lundi 14 - Fête Nationale

AOUT 2025

- ⇒ Dimanche 24 - Brocante - «Sur les bords de Moselle»-

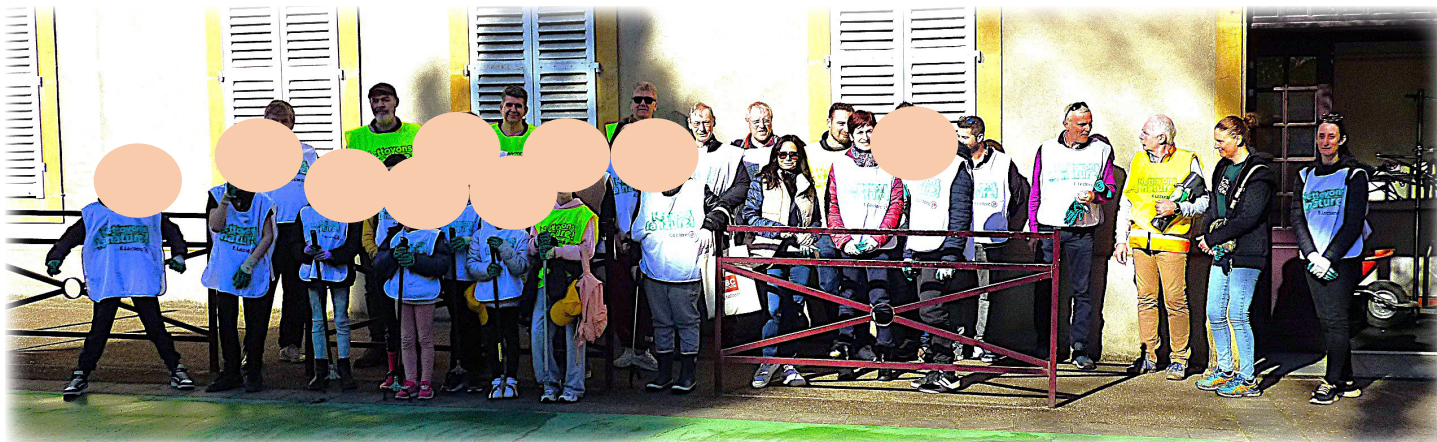


Septembre 2025

- ⇒ Lundi 1^{er} - Rentrée des classes
- ⇒ Samedi 13 - Dimanche 14
Jouy en fête - Salle des sports et CSC



Saint Patrick



Nettoyons la nature



TULPEN RALLYE



Cérémonie du 8 mai



Membre de la Communauté de Communes Mad & Moselle

